

Salle socioculturelle : tarifs des locations au 01/01/2019

Location aux personnes de la commune	Tarif été, sans chauffage 1 ^{er} avril au 31 oct.	Tarif été, avec chauffage 1 ^{er} avril au 31 oct.	Tarif hiver 1 ^{er} nov. au 31 mars
4 heures	37 €	45 €	59 €
Une journée	126 €	140 €	160 €
Un week-end	189 €	212 €	242 €

Location aux personnes et associations hors commune	Tarif été, sans chauffage 1 ^{er} avril au 31 oct.	Tarif été, avec chauffage 1 ^{er} avril au 31 oct.	Tarif hiver 1 ^{er} nov. au 31 mars
4 heures	46 €	54 €	68 €
Une journée	158 €	171 €	191 €
Un week-end	236 €	259 €	289 €

Le prêt de la salle est gratuit pour les associations communales. M. le Maire est le seul habilité à accorder la salle à tout particulier ou association qui en ferait la demande.

La réservation doit se faire au secrétariat de la mairie, avec :

- signature d'une convention,
- remise d'un exemplaire du règlement,
- dépôt d'arrhes à hauteur de 25% de la location.

Au plus tard 2 semaines avant la remise des clés, sont demandés :

- le solde de la location,
- une caution de 200 €,
- une copie d'assurance responsabilité civile.

Un état des lieux est réalisé à la remise des clés, ainsi qu'à la restitution des clés.

La salle dispose de vaisselle pour 80 couverts.